

Glossaire



B

Banchage: technique de remplissage d'un mur ou d'une cloison entre deux parois, dont l'une a minima est mobile et sera retirée ultérieurement.

Bio-sourcés: matériaux élaborés à partir de matière organique végétale ou animale.

Boîtier faradisé: appareillage électrique dont la carcasse métallique est reliée à la terre électrique afin d'y drainer les champs magnétiques et électriques.

Brise-soleil/casquette solaire: équipements permettant de réduire l'inconfort estival dû aux rayonnements du soleil.

C

Calade: rue pavée, généralement en pente, où les pierres sont habituellement posées à sec.

Carbonatation: phénomène d'absorption du dioxyde de carbone [CO₂] par la chaux [Ca(OH)₂], à l'issue duquel se forme du carbonate de calcium [CaCO₃] composant majoritaire d'une roche calcaire. Ce processus est possible uniquement en présence d'eau.

Chantier-formation: modalité d'apprentissage dont la particularité est de se dérouler sur un chantier réel. Le formateur-encadrant, missionné par un centre de formation, coordonne les stagiaires et les travaux réalisés à l'occasion de la formation.

Chaudière à condensation: se distingue d'une chaudière classique en exploitant l'énergie contenue dans la vapeur d'eau issue des fumées de combustion. En se condensant, la vapeur d'eau réchauffe l'eau de retour du circuit de chauffage.

Chaux (aérienne ou hydraulique): la chaux aérienne est un liant obtenu par calcination d'une roche calcaire. Si la roche d'origine contient plus de 5% d'argile, la chaux ne sera alors plus qualifiée d'aérienne mais d'hydraulique.

Chaux pouzzolanique: chaux adjuvantée de pouzzolane.

Chéneau: dispositif de collecte des eaux de pluie.

Chènevotte: partie ligneuse du chanvre, située à l'intérieur de la plante et qui a été débarrassée de son écorce fibreuse. Elle représente environ 70% du volume de la paille de chanvre.

Chevrons: pièces de bois constituant une charpente, fixées sur les pannes et par-dessus lesquelles est fixé le voligeage.

Conductivité thermique (λ): capacité d'un matériau à laisser passer la chaleur.

Corps d'enduit: généralement appliqué après une première couche d'ac-croche nommée «gobetis», il constitue l'épaisseur principale de l'enduit. Sa fonction est de redonner une planéité au mur ou d'améliorer l'efficacité thermique de la paroi. Il est souvent recouvert d'un enduit de finition.

D

Diffusivité thermique (D): la diffusivité exprime la vitesse de déplacement de chaleur par conduction dans un matériau.

Documents Techniques Unifiés (DTU): documents de référence en France contenant l'ensemble des règles de conception, de calcul et de mise en œuvre à respecter pour les travaux de bâtiment.

Dormant: partie fixe d'une menuiserie extérieure.

E

Effusivité thermique (ϵ): l'effusivité exprime la vitesse à laquelle un matériau absorbe les calories et rend compte de la capacité d'un matériau à échanger de l'énergie avec son environnement.

Enduit de finition: dernière couche d'un enduit. Appliquée sur une épaisseur de 3 à 5 mm, ses agrégats (sable ou fibres) sont souvent plus fins que pour le corps d'enduit.

F

Farinage: fragilisation d'un enduit, d'un mortier ou d'une peinture causée par une mauvaise cohésion du mélange.

Ferme: élément de charpente triangulé supportant le poids de la couverture sur un toit à deux pentes.

Fibre: fibre du chanvre contenue dans l'écorce de la plante, elle enrobe la chènevotte. Elle représente environ 30 % du volume de la paille.

G

Gaine blindée: gaine électrique conçue de façon à supprimer les émissions de champs électriques et électromagnétiques des réseaux d'électricité.

Gobetis: première couche d'un enduit assez granuleux permettant une bonne accroche du corps d'enduit.

Gypse: roche permettant d'obtenir du plâtre après cuisson.

H

Hygrométrie: de «hygro» (humidité) et «métrie» (mesure). Il s'agit de la mesure et de l'étude de l'humidité de l'air.

I

Intrant: terme utilisé en agriculture désignant l'apport d'un produit, souvent issu de la chimie, sur un sol cultivé.

Isolation par soufflage: consiste à insuffler un isolant en flocons, à l'aide d'une souffleuse, dans les combles perdus ou difficilement accessibles. Cette technique permet d'obtenir une isolation uniforme, de manière à supprimer les ponts thermiques.

L

Liant: entre dans la composition d'un béton. Il permet d'agglomérer des agrégats (sables, graviers, granulats...)

M

Marmoléum: linoléum naturel proposé par la marque Forbo.

Mérule: champignon lignivore s'attaquant principalement au bois d'œuvre et à tous les matériaux contenant de la cellulose.

Mur rideau: mur de façade constituant l'enveloppe d'un bâtiment. Il est fixé sur une ossature et ne participe pas à la stabilité de l'ouvrage.

O

Ouate de cellulose: isolant produit à base de papiers ou de journaux recyclés.

Ouvrant: partie mobile d'une menuiserie extérieure.

P

Pare-vapeur: élément étanche au passage de la vapeur d'eau positionné sur la face intérieure d'une paroi, souvent par-dessus un isolant. Il se distingue du frein-vapeur qui régule le passage de la vapeur d'eau vers l'extérieur d'une paroi, sans être étanche.

Pare-pluie: membrane imperméable posée sous la couverture afin d'éviter les infiltrations d'eau liquide mais laissant migrer l'eau sous forme de vapeur.

Perspirance: capacité d'un matériau ou d'une paroi à favoriser la migration ou l'évacuation de l'humidité.

Point de rosée: température à laquelle l'humidité contenue dans un gaz se liquifie en gouttelettes d'eau.

Pont thermique: zone de discontinuité, entre des matériaux ou des parois, qui constitue un point froid et provoque des pertes de chaleur.

Poteaux-poutres: structure composée d'éléments verticaux (poteaux) et horizontaux (poutres) moins nombreux qu'en ossature bois mais dont les dimensions sont plus importantes.

Pouzzolane: roche volcanique légère et poreuse servant de composant pour des bétons légers.

R

Réglementation thermique: ensemble d'obligations à appliquer dans le domaine de la construction afin d'atteindre des objectifs visant à augmenter le confort des occupants tout en réduisant la consommation énergétique des bâtiments.

Règles professionnelles: en France, recommandations rédigées par des professionnels fixant les caractéristiques d'une bonne qualité de mise en œuvre. Elles sont plus simples d'élaboration qu'un document normatif de type DTU tout en permettant aux artisans d'obtenir l'assurabilité de leurs réalisations.

Résistance thermique (R): valeur rendant compte de la capacité d'un matériau à s'opposer au passage d'un flux de chaleur. Cette valeur s'obtient en divisant l'épaisseur du matériau par son coefficient de conductivité thermique. Plus R est élevé, plus le matériau est isolant.

Retrait: diminution du volume d'un béton ou d'un mortier apparaissant lors de la phase de séchage, après l'évaporation de l'eau de gâchage.

S

Sablon: machine utilisée en maçonnerie afin de projeter des mortiers et des enduits. Il nécessite l'utilisation d'un compresseur d'air.

Sarking: isolation continue de la toiture réalisée par l'extérieur. Réduit les ponts thermiques et augmente la surface habitable des combles.

SCOP (Société coopérative et participative): société dont les salariés sont les associés majoritaires et dont le dirigeant est élu par les salariés. Les profits y sont équitablement répartis.

T

Terre électrique: élément d'une installation électrique relié à la terre extérieure permettant d'assurer la protection des habitants. Elle permet également de drainer les champs magnétiques et électriques présents dans une installation bio-électrique.

Toilettes sèches: type de toilettes ne nécessitant pas d'eau. Les urines et les selles peuvent être mélangées ou bien séparées (on parle alors de toilettes à séparation). La matière est ensuite compostée et utilisée pour fertiliser le sol.

Transmission thermique (U): le coefficient de transmission thermique U exprime la conductance d'une paroi, c'est-à-dire l'intensité du flux de chaleur qui traverse un mètre carré de paroi pour une différence de température d'un degré entre les deux ambiances que sépare cette paroi. Plus U est faible, plus la paroi est isolante.

V

Voligeage: plancher continu fixé sur les chevrons permettant de supporter les matériaux de couverture.